



INTERPOL

# Apporter un soutien aux enquêtes sur la criminalité numérique

Le développement rapide de l'Internet et des technologies a façonné et amélioré le monde qui nous entoure. Mais le passage à l'ère numérique offre également de nouvelles possibilités aux malfaiteurs, plaçant les polices du monde entier face à de nouveaux défis.

Les malfaiteurs exploitent de plus en plus la rapidité et la fonctionnalité d'Internet, ainsi que l'anonymat qu'il procure, pour commettre des infractions diverses ignorant les frontières – qu'elles soient physiques ou virtuelles. Il est donc indispensable que la police adapte ses réponses afin de combattre plus efficacement cette forme de criminalité nouvelle et en constante évolution.

INTERPOL a pour objectif de devenir une autorité de coordination mondiale en matière de détection et de prévention des infractions numériques grâce au Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII), qui accueille son Programme mondial de lutte contre la cybercriminalité. L'Organisation travaille à faciliter les enquêtes sur les infractions numériques transnationales et apporte un appui opérationnel aux services de police de ses 190 pays membres.

Notre ligne directrice est de rendre le cyberspace plus sûr tout en veillant à ce qu'il reste ouvert à tous. En concertation avec nos pays membres, nous avons conçu un modèle de coopération policière internationale contre la cybercriminalité.



## ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX ENQUÊTES SUR LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE

### L'UNITÉ CHARGÉE DU SOUTIEN AUX ENQUÊTES SUR LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE

INTERPOL a pour fonction d'aider les pays membres par un travail de coordination et de facilitation des enquêtes et des opérations relatives à la cybercriminalité transnationale. Cette aide peut être apportée sur place ou à distance. L'aide à distance peut par exemple consister à faciliter l'échange d'informations ou de renseignements en organisant des téléconférences ou en donnant avis et conseils sur les bonnes pratiques en matière d'enquêtes. Si le pays membre concerné le souhaite, des policiers peuvent se rendre sur site pour coordonner les experts.

Nous pouvons également rapprocher les services chargés de l'application de la loi concernés des pays membres, le secteur privé et le milieu universitaire afin de faciliter les enquêtes conjointes.

Ces activités portent principalement sur la cybercriminalité en relation avec des botnets, des logiciels malveillants et les services favorisant une cybercriminalité de haut vol tels que les « hébergeurs à l'épreuve des balles », les services de transfert de fonds professionnels et les services permettant de mener des attaques DDoS. ►

À LA POINTE DE L'INNOVATION POLICIÈRE

## LE CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le Centre pluridisciplinaire de lutte contre la cybercriminalité est un environnement mettant en contact des spécialistes des services chargés de l'application de la loi et du secteur de l'informatique. Il utilise des techniques innovantes pour exploiter au mieux toutes les informations disponibles afin de générer des renseignements permettant de combattre efficacement la cybercriminalité dans les pays membres.

Le Centre apporte l'expertise et l'infrastructure permettant de gérer des activités opérationnelles dynamiques et d'en faciliter le soutien. Il collabore avec l'unité DIS et les pays membres aux fins de la coordination et de la mise en œuvre des activités opérationnelles.

### Renseignements exploitables

Le CFC est le point d'entrée unique pour les informations et renseignements en relation avec la cybercriminalité provenant du monde entier. Il offre une passerelle permettant de recevoir, d'analyser et de conserver en toute sécurité l'ensemble des informations et renseignements relatifs à la cybercriminalité. Il élabore et diffuse par ailleurs des produits de renseignements utiles aux pays membres pour agir et peut les aider à vérifier si de nouvelles demandes ont été formulées ou si de nouvelles informations ont été partagées ou ont donné lieu à une action, de façon à éviter les doubles emplois.

### Opérations

Le CFC est la plateforme à partir de laquelle INTERPOL apporte un soutien à des actions de lutte contre la cybercriminalité, telles que les campagnes régionales en la matière, par exemple les opérations menées en 2017 dans les pays d'Amérique et de l'ANASE.

## LE RÉSEAU DE CONTACTS OPÉRATIONNEL 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

INTERPOL tient à jour une liste des points de contact nationaux spécialisés chargés de l'échange d'informations de police sur la cybercriminalité. Ces points de contact dédiés appartiennent aux services de lutte contre la cybercriminalité des pays membres d'INTERPOL. Ils favorisent l'échange rapide d'informations et facilitent la coopération transnationale des services chargés de l'application de la loi.

## LES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX SUR LA CYBERCRIMINALITÉ À L'INTENTION DES RESPONSABLES D'UNITÉS

Des groupes de travail sur la cybercriminalité ont été créés pour mieux évaluer les tendances régionales en la matière, élaborer des plans d'action et organiser des opérations transnationales.

La réunion annuelle du groupe de travail de chacune des régions – Afrique, Amériques, Eurasie (Europe et Asie/Pacifique Sud) et Moyen-Orient/Afrique du Nord – est la précieuse occasion d'examiner les tendances les plus récentes en matière de cybercriminalité ainsi que d'autres questions, et sert de base à la mise sur pied de plans d'action et d'opérations au niveau régional. Afin que la police reste au fait des progrès technologiques et dispose de l'expertise et des compétences nécessaires face à l'évolution de la criminalité numérique aux niveaux national et international, DIS a également organisé, au niveau régional, des formations de formateurs dans le domaine des enquêtes sur la cybercriminalité, afin de renforcer les capacités des pays membres en la matière.

## LES OFFICIERS SPÉCIALISÉS DANS LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE DES BUREAUX RÉGIONAUX

Des officiers chargés de la lutte contre la criminalité numérique vont être recrutés dans chacun des Bureaux régionaux d'INTERPOL pour servir de points de contact avec le CMII en ce qui concerne l'appui opérationnel et le renforcement des capacités au niveau régional.



INTERPOL

► CONTACT:  
Complexe mondial d'INTERPOL pour l'innovation  
18 Napier Road  
Singapore 258510

Tél: +65 6550 3535  
Email: IGCI@interpol.int

- Twitter: @INTERPOL\_HQ
- YouTube: INTERPOLHQ
- WWW.INTERPOL.INT

